



Intervention de Madame Annick GIRARDIN

Ministre des Outre-mer

Discours à la presse pour le lancement des Assises des outre-mer

Hôtel Montmorin - Paris

Mercredi 4 octobre 2017

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le rapporteur général des Assises des outre-mer,

Mesdames et messieurs les membres de l'Equipe Projets Ultramarins

Mesdames et messieurs,

Je suis très heureuse de vous réunir ici aujourd'hui pour **vous présenter les Assises des outre-mer, un engagement du Président de la République**. C'est le départ de 7 mois de réflexion, d'identification et de propositions de solutions pour construire l'outre-mer de demain.

7 mois durant lesquels tous les acteurs ultramarins – pouvoirs publics, monde de l'économie et société civile - vont se concerter pour écrire ensemble le Livre bleu outre-mer.

Ce Livre bleu outre-mer sera le socle des politiques publiques du quinquennat tournées vers le développement des territoires ultramarins.

Ces Assises, nous les avons pensé autour de deux pôles : d'un côté un travail institutionnel et local ; de l'autre une démarche participative et citoyenne.

Parce que je crois aux outre-mer des solutions. Et je ne suis pas la seule. A chacun de mes déplacements sur le terrain, j'ai l'occasion de le vérifier : des idées, des projets, des initiatives... chaque citoyen ultramarin en porte. Et parce que les outre-mer ne forment pas un tout – chacun a ses spécificités, déséquilibres et potentiels propres – ces Assises sont organisées par territoire.

C'est un temps de mobilisation inédit. L'idée est que chacun prenne la parole, surtout ceux qui ont perdu confiance en l'action publique et sont résignés à se taire.

Ainsi, pour associer le plus grand monde, **le site Internet www.assisesdesoutremer.fr, officiellement lancé aujourd'hui, est ouvert à tous les citoyens d'outre-mer, qu'ils résident dans un territoire ultramarin ou dans l'hexagone.**

Vous pouvez constater que je ne suis pas seule sur l'estrade, vous avez pu reconnaître certains visages. J'ai l'honneur de vous présenter **les membres de « L'Equipe Projets Ultramarins »**. **Ces 17 personnalités françaises d'outre-mer, d'hexagone et du monde ont été choisies pour leurs parcours, leurs compétences et leurs sensibilités.**

Honneur aux femmes :

- Mémona HINTERMANN-AFFEJEE (INTERMANE-AFÉJÉ), conseillère au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ;
- Céline LAZORTHES, fondatrice et présidente du groupe Leetchi ;
- Audrey PULVARD, présidente de la Fondation Nicolas Hulot ;
- Joëlle PREVOT MADERE, membre du Conseil Economique et Social ;
- Rozette ISSOUF, Psychologue ;

Ainsi que :

- Guy CLAIREAUX, professeur d'université dans le domaine scientifique ;
- Jean François DELFRAISSY, président du comité national consultatif d'éthique ;
- Jean Etienne ANTOINETTE, membre du Conseil Economique et Social ;
- Nassir GOULAMALY, directeur général du groupe Océinde ;
- Gaël LAGADEC, professeur d'économie et président de l'université de Nouvelle-Calédonie ;
- Pascal LEGITIMUS, comédien, réalisateur et producteur ;
- Jean-Marc MORMECK, délégué à l'Egalité des chances des français d'outre-mer ;
- Gaël MUSQUET, PDG de CX Links ;
- Bernard RAMANANTSOA, ancien directeur d'HEC ;
- Dominique RESTINO, Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Deux autres personnalités viendront compléter cette liste. Nous sommes en attente de réponses venant de la Polynésie notamment.

Le rôle de l'équipe Projets ultramarins, réunie régulièrement sous ma présidence, sera de trier et de faire émerger des projets structurants pour les territoires d'outre-mer.

L'Equipe Projets Ultramarins pourra ainsi appuyer le travail interministériel et aider à la prise de décision pour la constitution du Livre bleu outre-mer.

Elle donnera son avis sur les projets remontés lors des ateliers nationaux et locaux des Assises. Elle sera la boussole de cet exercice que nous souhaitons le plus participatif et citoyen.

L'Equipe Projets Ultramarins sera aussi le jury d'un concours d'innovation des initiatives ultramarines, j'aurai l'occasion d'y revenir.

Au-delà, cette équipe sera le trait d'union entre le travail institutionnel et la consultation des citoyens.

Ce travail institutionnel suppose un plein investissement des élus ultramarins. Comme je l'ai déjà dit, ils seront l'un des pierres angulaires du bon fonctionnement de l'exercice. Inscrits au cœur des problématiques de leurs territoires, au plus près des préoccupations des concitoyens, ils en seront les porte-voix. Je continuerai à les rencontrer après le lancement des ateliers locaux et, régulièrement, nous nous retrouverons pour un point d'avancée des Assises par territoire.

Le site Internet des Assises www.assisesdesoutremer.fr est désormais en ligne : j'invite dès à présent les citoyens ultramarins à s'y inscrire. Dans un premier temps, ils sont amenés à s'exprimer sur les grandes priorités pour leur territoire : équipements publics, développement économique, emploi, environnement, santé, jeunesse, culture, sécurité... Cette phase de diagnostic, qui se clôt le 22 novembre, est capitale pour orienter les travaux futurs des ateliers nationaux et locaux qui se tiendront jusqu'à janvier 2018. Je laisserai Thierry BERT, le rapporteur général des Assises, vous en dire quelques mots tout à l'heure.

A l'issue de l'ensemble de ces travaux, **une consultation numérique sera lancée sur le site Internet des Assises entre le 15 janvier et le 28 février 2018**

pour que les citoyens eux-mêmes puissent donner leur avis sur les premières propositions ou réformes des politiques publiques pour l'outre-mer.

A l'issue de cette consultation, la synthèse de l'ensemble des travaux aboutira sur la rédaction du *Livre bleu outre-mer* au Printemps 2018.

Mais ces Assises sont aussi l'occasion idéale pour présenter les initiatives citoyennes les plus novatrices : c'est tout l'objectif du concours innovation dont je parlais tout à l'heure.

Vous le savez, je suis pragmatique et j'aime raisonner sur des projets concrets, inscrits dans les réalités quotidiennes de nos concitoyens. C'est pour cela que les solutions doivent venir des territoires et des ultra-marins eux-mêmes. **Qui d'autre serait mieux placé pour décrire les problèmes et y apporter les réponses adéquates ?**

À partir du 18 octobre, chaque citoyen porteur d'un projet pour son territoire est invité à poster sa candidature sur le site Internet des Assises. Les dépôts de projets pourront se faire jusqu'au 31 janvier 2018. Une présélection des projets sera faite en février pour ouvrir ensuite en mars la phase de vote du public. **Ce vote est essentiel. Ces Assises sont un projet collectif et collaboratif. Elles n'auront de sens que si les citoyens ultramarins se sentent concernés.** Ce concours est un bon outil pour s'impliquer. La sélection finale aura lieu en mars et les projets labélisés bleu outre-mer présentés au Printemps 2018. Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement financier et technique pour concrétiser ou faire grandir leurs projets.

Les Assises des outre-mer sont un rendez-vous fondamental pour les ultramarins. Je sais que le projet paraît ambitieux pour certains ; d'autres sont même sceptiques : je peux comprendre leurs doutes, les Etats généraux des outre-mer ont moins de 10 ans.

Mais que l'on soit bien clair : l'ambition des Assises, ce n'est pas de faire un catalogue déconnecté des réalités et aboutissant à des mesures inapplicables. C'est au contraire une démarche qui associe les citoyens à la construction de leur destin. C'est un nouvel élan pour en faire des territoires d'excellence et d'innovation. C'est donc maintenant que nous avons à construire ensemble l'avenir des outre-mer.

Je vous remercie.